



## Coss Infos

# Et si on se détendait...?

Par  
Claude-Alain Monnard

Promenades, activités sportives, observation de la flore et de la faune ou du paysage, jeux, détente... Cossonay offre de nombreuses possibilités à qui veut bien en profiter. S'arrêter, prendre le temps de souffler, se déconnecter des soucis, rechercher un peu de bien-être: moments importants «grignotés» sur un quotidien parfois trop rythmé! Alors, où aller? Voici donc un petit itinéraire librement choisi.

### Zone sportive *En Marche*

Le départ est fixé à l'Eglise catholique. Après quelques minutes de marche, on se retrouve en face de la buvette du FC Cossonay. Les soirs de matchs, c'est là que les supporters «pèdzent» en refaisant la partie et passent, en général, de bons moments.

Les plus actifs iront se lancer des défis sur les courts de tennis tout proches ou mettre en pratique la célèbre formule de Marius, personnage central de l'écrivain Pagnol,



### Une Piste Vita accueillante!

«tu tires ou tu pointes?». On peut aussi observer les fervents du cricket, sport assez méconnu, ou se lancer dans un footing bienvenu en «tournant» autour des terrains de foot.



### L'Etang du Sépey.

MAC

Les tout petits ont à disposition une balançoire et un toboggan. Quant aux ados, ils ne rechignent pas à effectuer quelques figures libres sur le skate parc. Une zone de pique-nique complète l'endroit.

N'oublions pas les aboiements des chiens, le dimanche matin, preuves de l'activité intense des membres du club cynologique.

L'ensemble des terrains de sport de la zone *En Marche* est entretenu par les employés du Service des travaux. Ces derniers se chargent également du maintien de l'état de propreté des alentours. Et là, force est de reconnaître que, par périodes, ils ont un «sacré boulot»!

### Direction «Etang du Sépey»

Après avoir quitté la zone d'En Marche par les escaliers situés au bout du terrain de foot et passé à côté de la cabane des scouts, nous longeons la lisière de la forêt par le lieu dit «Gratteloup». Puis, un petit chemin nous fait pénétrer dans les bois près du marais de Vigny, plus «sauvage» que son «célèbre» voisin, l'étang du Sépey. Parfois, le calme de l'endroit est brisé par le vrombissement de moteurs des motos de cross tournant sur la piste aménagée dans la gravière voisine. Mais, tout se passe bien: les batraciens et les «2 roues» cohabitent sans problème.

La commune est propriétaire de 92 hectares de forêt. Les essences principales sont le hêtre, le chêne et, en plus petites quantités, le sapin, le mélèze, l'érable et le cerisier sauvage. Le volume maximum exploité est de 600 m<sup>3</sup> par année.

### Étang du Sépey

Vers 1920, une ancienne exploitation d'argile pour la tuilerie de Cossonay fut abandonnée, laissant un trou argileux et étanche. Le lieu se remplit rapidement d'eau et se transforma peu à peu en un étang à l'apparence naturelle.

Créée en 1954 par la commune de Cossonay et Pro Natura, la réserve de l'étang du Sépey couvre 5,4 ha. Avec une température annuelle moyenne de 9°, ce climat doux favorise la croissance d'une végétation étonnante. La meilleure saison est évidemment l'été. À cette époque,

les plantes sont magnifiques, vertes et brillantes. Cet endroit constitue un lieu de passage pour les oiseaux.

Une étude en a dénombré une centaine d'espèces dont beaucoup de nicheurs. Aujourd'hui le site est protégé au niveau cantonal et national.

### Footing sur la Piste Vita!

Après l'observation, l'action! Pourquoi ne pas trotter sur la Piste Vita? Maintenant, sponsor oblige, elle porte le nom de Zurich Parcours Vita! Mais le trajet n'a pas changé et compte 15 postes.

Peu importe que vous soyez débutant(e), que vous décidiez de reprendre vos activités sportives ou encore que vous vous entraîniez de manière «sérieuse», la piste est en permanence à votre disposition. «Chacun crée son propre programme» est-il écrit sur le panneau initial. Donc, un peu de marche, de course et d'exercices physiques en pleine nature contribue à une bonne santé! Long de 2,4 km et d'une dénivellation de 20 mètres, ce parcours est l'un des 114 recensés en Suisse romande. On peut agrandir son circuit en empruntant les divers chemins sillonnant le bois et, inévitablement, on tombe sur les deux refuges qui améliorent l'infrastructure «naturelle» des lieux.

### Refuges

La cabane des Bûcherons est utilisée lors des pique-niques familiaux, de courses d'écoles ou de sorties improvisées. Elle ne mesure que quelques mètres carrés.

«L'équipement» est le suivant: 1 foyer extérieur pour faire du feu, 1 petit grill fixe pour le barbecue et 1 abri couvert en cas de pluie, des bancs. Par contre, il n'y a pas de commodités. Pour la réservation et la location, il s'agit de contacter l'administration communale (021 863 22 16).

*Suite en page 9*



Cabane des Bûcherons.

MAC



# Coss Infos



Suite de la page 8

**Le Refuge de Champibûche:** construit par l'équipe forestière du 16<sup>e</sup> arrondissement forestier et des membres du Groupement mycologique du Pied du Jura Cossonay, il est destiné à l'accueil du public (environ 30 places) et peut être loué par toute personne majeure domiciliée dans le canton de Vaud.

Lorsque le refuge proprement dit n'est pas utilisé, tout promeneur a la possibilité de s'abriter librement dans la partie ouverte du refuge et profiter de ses aménagements extérieurs. En revanche, lorsque le refuge est loué, les passants sont priés d'en laisser entièrement l'usage aux locataires.



Refuge de Champibûche.

MAC

La réservation du refuge doit être faite au moins une semaine et au plus six mois à l'avance, auprès du surveillant principal du refuge, Mme Isabelle Perrinjaquet, Ch. Du Record 15, 1315 La Sarraz, 021 866 77 05. À défaut, on s'adressera au surveillant auxiliaire du refuge: M. Francis Rochat, 1148 Mont-la-Ville, 021 864 59 66.

L'accès au refuge se fait à pied (environ 370 mètres à marcher), à



Moment de détente!

MAC

l'exception d'un véhicule pourvu d'un macaron, autorisé à accéder jusqu'au refuge, pour apporter le matériel et transporter des personnes âgées ou handicapées.

## Sur le chemin du retour

Après avoir profité au maximum d'une belle journée ensoleillée, ou d'une soirée d'été sympa, le retour sur Cossonay s'effectue par le Chemin d'Aubonne. Petit à petit, nous nous approchons des nouveaux quartiers: la configuration urbanistique a fort changé au cours de ces dernières années. Des citoyens apprécient, d'autres pas. Toujours est-il que nous nous habituons petit à petit à cette «nouvelle» géographie.

Entre certains bâtiments, des petites places «privées», des chaises longues, un coin de «gazon», un bout de minuscule jardin, des bancs fleuris. Également une place de jeux qui permet aux adultes, tout en surveillant les enfants, de s'arrêter, de s'installer sur les bancs et de papoter.

## alentours du PAM

D'assez loin, les murs décorés du bâtiment du Passoir surprennent et mettent un peu de vie! Généralement, les peintures sont «chouettes». En plus, elles changent au gré des envies de leurs auteurs qui trouvent là, un moyen de s'exprimer. En s'approchant des «fresques», on déchanté quelque peu. Il ne s'agit pas de remettre en question ce qui a été créé, mais les alentours du bâtiment laissent un goût d'inachevé: matériel de peinture éparpillé, briques de verre, mégots de sèches, restes de victuailles. Les voisins et les profs de sport sont



Fresques sur les murs du bâtiment du Passoir.

MAC

grinches. Les utilisateurs diurnes et nocturnes adoptent-ils une telle attitude chez eux? Un peu d'esprit «civique» paraît indispensable... quel que soit son âge!

En face, la place de jeux connaît aussi des utilisations diverses. Heureusement qu'en journée, les enfants y trouvent tout leur plaisir. La «pelouse» du PAM permet la tenue d'événements locaux, les cirques en visite y installent leurs tentes. C'est aussi là que les élèves, lors des beaux jours, se livrent à des jeux de ballons mémorables ou allongent la foulée lors du test des 12 minutes!

La vénérable cantine ainsi que la salle de gym déjà évoquée donnent enfin l'occasion à des membres de quelques sociétés de s'adonner à leurs activités favorites.

## Et alors ...

En trois minutes, nous nous retrouvons à l'Eglise catholique, au point de départ. La boucle est bouclée! Il y aurait eu d'autres possibilités de balade du côté d'Allens ou des «Côtes» avec un chemin fort agréable nous menant à Cossonay-Gare. Ces quelques lignes ne peuvent que pousser les gens à (re)découvrir ce que la nature et les responsables ont conçu et laissé à la population en termes de beautés et zones de détente! ■

## Les Rochettes

La population est informée que le pont sur le ruisseau du Pré-de-la-Cour, situé dans la zone des Rochettes, est fermé à la circulation automobile jusqu'à nouvel avis pour des raisons de sécurité, ceci en fonction de l'écartement des culées. Le passage des piétons et du bétail est cependant autorisé. ■

## En bref

### Conseil communal - ordre du jour

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 14 juin 2010 en l'aula du Pré-aux-Moines à 18h30. Sous réserve de modification, l'ordre du jour de cette séance est le suivant:

- Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 01/2010 relatif à des travaux de rénovation au collège des Chavannes.

- Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 02/2010 concernant l'adhésion de la commune de Cossonay à l'Association régionale pour l'action sociale de Morges - Aubonne.

- Préavis municipal No 03/2010 relatif à la réfection et au réaménagement de la rue des Terreaux et rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire.

- Rapport de la Municipalité de Cossonay au Conseil communal sur les comptes de l'année 2009 (réf. 04/2010). Rapport de la commission des finances.

- Rapport de la Municipalité de Cossonay au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2009 (réf. 05/2010). Rapport de la commission de gestion.

- Préavis municipal No 06/2010 concernant l'octroi d'un crédit d'étude pour la construction d'une salle polyvalente au Pré-aux-Moines, phase 2 «Etude du projet».

- Préavis municipal No 07/2010 relatif à l'adoption du règlement intercommunal sur la taxe de séjour et sur les résidences secondaires. Préavis municipal No 01/2009 relatif aux comptes 2008 - Rapport de la commission des finances.

- Election d'un membre à la commission des finances.

- Election du bureau: président(e), 1<sup>er</sup> vice-président(e), 2<sup>e</sup> vice-président(e), 2 scrutateurs/trices, 2 scrutateurs/trices suppléant(e)s.

- Communications de la Municipalité.

- Propositions individuelles et divers.

Il est rappelé que cette séance est publique. ■